



# Rassemblement Steyr Puch des 30 mai au 02 juin 2019 Lozère- Grandrieu

## Programme

Email : [steyrpuch.savoie@gmail.com](mailto:steyrpuch.savoie@gmail.com)

### Adresse :

La Corbière / L'Enclos  
73220 St Pierre de Belleville

Téléphone : +33 6 18 42 13 74 BRUNO ou +33 6 26 23 23 72 MICHEL

Hébergement : à la discrétion des participants. Ce renseigné à l'office du tourisme de Grandrieu

Parking : Il y a un parking au bord du lac de Grandrieu où vous pouvez garer votre véhicule et votre remorque. Bien suivre le fléchage. Afin de ne pas créer de problèmes dans les rues étroites.

### Ravitaillement :

Repas : Prévoir les pique-niques du vendredi midi et du samedi midi. Le repas du samedi est organisé par l'Association Steyr-Puch Savoie.

Essence : prévoir le plein des Steyr Puch et un petit jerrican de 10 litres minimum.

### Programme :

#### Jeudi 30 mai 2019

14h – 18h : Accueil des participants

Inscription et distribution des documents pour le rassemblement

Inscription dans l'un des quatre groupes pour les randonnées

*Randonnée prévue pour l'après midi, départ à 14H00 et 15H30*

19h : apéro de bienvenue, présentation de l'événement à la salle des fêtes de Grandrieu

#### Vendredi 31 mai 2019

8h : Café croissant dans la salle des fêtes de Grandrieu

9h : Départ de la randonnée, en quatre groupes

12h – 14h : Pique-nique tiré du sac

20h : Apéro, soupe l'oignon à la salle des fêtes de Grandrieu

#### Samedi 1 juin 2019

8h : Café croissant dans la salle des fêtes de Grandrieu

9h : Départ de la randonnée, en quatre groupes

12h – 14h : Pique-nique tiré du sac

20h : Aligot saucisses coupetade à la salle des fêtes de Grandrieu

#### Dimanche 2 juin 2019

9h – 10h : Café croissant dans la salle de Grandrieu

10h : Bourse aux pièces au parking du lac (prévoir des bâches de protection pour le sol)

12h : Fin du rassemblement



# Règlement interne de l'Association Steyr-Puch Savoie

En participant à l'une de nos randonnées, ou à tout autre événement lié à l'activité de l'association Steyr-Puch Savoie, vous devez vous soumettre au règlement décrit ci-dessous et n'enfreindre aucune règle sous peine d'expulsion immédiate, sans prétendre à quelque dédommagement que ce soit.

L'association Steyr-Puch Savoie vous remercie de votre compréhension et vous demande le respect de la nature et des biens d'autrui, pour que ce genre de manifestation soit possible et durable dans l'avenir, que ce soit sur nos opérations ou tout autres manifestations extérieures à nos organisations.

## **Véhicule :**

Les **véhicules** participants doivent être conformes au Code la route, ne pas avoir subi de transformations hors des limites de la réglementation en vigueur et doivent se voir apposé un contrôle technique valide et être assuré pour une utilisation sur route.

Les participants doivent avoir un véhicule en parfait état de fonctionnement (mécanique, éclairage et signalisation, bruit du véhicule). Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout véhicule non adapté ou dangereux.

Le **permis de conduire** valide est obligatoire. Le participant reconnaît sur l'honneur être titulaire d'une **assurance** en cours de validité pour son véhicule ainsi que pour son ou ses passagers, le cas échéant d'une assurance rapatriement en cours de validité pour son véhicule et pour lui-même. Le dépannage d'un véhicule en panne ou accidenté ne pourra se faire qu'aux frais de son propriétaire.

## **Accident :**

En cas d'**accident** sur un chemin, la situation est la même que sur route goudronnée. Votre assurance responsabilité civile, dite 'au tiers', vous met à l'abri des conséquences pécuniaires des dommages que vous pourriez causer.

Le fonctionnement de l'association Steyr-Puch Savoie étant de pratiquer les loisirs dans un esprit de propreté et de respect, vous devez conserver une allure réduite et régulière.

Toujours attendre que le véhicule qui vous précède termine le franchissement de sa zone avant de vous y engager.

L'association Steyr-Puch Savoie ne sera en aucun cas responsable des **accidents** ou incidents qui pourraient survenir au cours des manifestations ou rassemblements qu'elle organise, ainsi que des vols qui pourraient être commis.

Chaque conducteur est responsable de ses passagers et des dégâts qu'ils pourraient occasionner sur leur passage.

## **Responsabilité :**

Les participants sont tenus de se conformer au Code la route et en aucun cas un équipage ne sera autorisé à traverser ou à empiéter sur des zones cultivées ou des **domaines privés** signalés.

La consommation d'**alcool** est limitée à celle du code de la route. La conduite en état d'ivresse d'un participant ne sera pas tolérée. La consommation de produits stupéfiants est interdite au cours de la manifestation.

## **Bonne attitude**

En aucun cas cette manifestation ne peut être considérée comme une compétition étant donné l'absence de chronométrage. La **pérennité** de notre activité dépend de notre conduite et nous ne pouvons pas tolérer les participants épris de vitesse ou de désir de faire du hors-piste. Tout comportement de ce style se verra sanctionné d'une exclusion ferme et définitive.

Les participants s'engagent à respecter l'environnement dans lequel ils évoluent, aucun débris ne devra être jeté dans la nature ou sur la voie publique, à faire preuve de sécurité, de convivialité et de courtoisie envers les autres usagers, à rouler à vitesse réduite sur les pistes et lors de la traversée des villages, à laisser le passage aux autres, usagers, et couper le moteur lors du passage de chevaux, d'animaux.

---

L'association Steyr-Puch Savoie ne pourra être tenue pour responsable des changements de programme ou d'itinéraire qui pourraient survenir et se réserve le droit de prendre toute décision quant au déroulement de cette manifestation

---

La participation à cette manifestation implique l'acceptation pleine et entière, et sans réserve du présent règlement.

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ certifie avoir pris connaissance des conditions de participation à cette manifestation et déclare les accepter sans réserve. Je suis pleinement conscient que pendant cette balade, je peux courir certains risques et déclare les assumer en toute connaissance de cause. Je m'engage par conséquent, à ne pas porter la responsabilité de ces risques sur l'association Steyr-Puch Savoie, ni sur les organisateurs, ni sur ses prestataires. Ceci tient lieu de décharge, valable également pour mes ayants droit et tout membre de ma famille.

Je renonce également à mon droit à l'image et autorise l'association Steyr-Puch Savoie à utiliser tout cliché photographique pris lors de cette journée pour ses besoins de communication.

Signature du conducteur,



# Bulletin d'inscription au Rassemblement De la bête Steyr Puch

---

## 1° Inscription

Est admis, tout **Haflinger, Pinzgauer** conforme aux normes du code de la route, immatriculé, passé au contrôle technique, assuré et en bon état de marche. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2019

## 2° Responsabilité

L'association Steyr-Puch Savoie n'est pas responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours du rassemblement ainsi que des vols. Chaque conducteur est responsable de ses passagers et des dégâts que ceux-ci occasionneraient sur leur passage. En signant le bulletin d'inscription, les participants s'engagent à ne pas se retourner contre les organisateurs, qu'elle qu'en soit la raison.

## 3° Itinéraire

En cas de conditions météorologiques défavorables ou pour toute autre raison, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de la randonnée prévue, ceci afin d'assurer la sécurité des participants et le respect de l'environnement.

## 4° Forfaits

L'annulation du fait du participant n'entraînera aucun remboursement.

## 5° Frais de participation

Le montant des droits d'engagement est fixé à : 95 € par personne.  
Il est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Ces droits comprennent :

- L'adhésion temporaire d'un an à l'Association Steyr-Puch Savoie
- les repas régional du vendredi, samedi soir
- une surprise par participant

## 6° Engagement

Le seul fait de s'inscrire à la randonnée implique l'acceptation globale et sans réserve du Règlement Interne de l'Association Steyr-Puch Savoie et l'acquiescement des droits d'inscription.

## 7° Exclusion

Les exploits de conduite ne seront pas admis.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure à tout moment le ou les participants dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la manifestation, au non-respect de l'environnement.

L'exclusion n'ouvre droit à aucun remboursement.

## **8° Niveau de conduite Off road**

- débutant 0

- confirmé 0

- expert 0

## **9° participation repas**

-vendredi soir aligot, NB de personnes

-samedi soir, soupe à l'oignon, NB de personnes

**Bulletin d'inscription et de participation** à renvoyer par la poste **au plus tard le 31 mars 2019** (il ne sera plus pris d'inscription après cette date), accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'Association Steyr-Puch Savoie, **à l'adresse suivante :**

**M. Bruno Corbin  
La Corbière / L'Enclos  
73220 St Pierre de Belleville**

---

**Nom du participant :**

**Adresse :**

**Mail :**

**Téléphone portable ou fixe :**

**Numéro d'immatriculation de l'Haflinger ,Pinzgauer :**

## **Engagement au Rassemblement de la bête 2019 – GRANDRIEU**

**(Un seul Haflinger OU Pinzgauer par inscription)**

Nombre d'adultes : .....X 90 euros = .....euros

Nombre d'enfants de -12 ans : ..... Gratuit

**Taille souhaitée pour les teeshirts : (S, M, L, XL, XXL) :**

**Femme :**

**Homme ::**

Femme : (Taille) ..... (Nombre) ..... X 15€ = .....€

Homme : (Taille) ..... (Nombre) ..... X 15€ = .....€

Précéder la signature de la mention «Lu et approuvé»

**Bis Repetita :**

L'engagement ne sera effectif qu'à réception avant le 31 mars 2019 à l'adresse de M. Bruno Corbin, La Corbière / L'Enclos, 73220 St Pierre de Belleville du :

- bulletin d'inscription dûment rempli et signé (cette page-ci)
- chèque du règlement au nom de l'Association Steyr-Puch Savoie